

MISSION - SOCIO - ECONOMIQUE
du

NORD CAMEROUN

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE

17

87/1

CEPED
CENTRE FRANCAIS SUR LA POPULATION
ET LE DEVELOPPEMENT
15, rue de l'Université-Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
TÉL. (1) 46 32 06 11

CONSIGNES aux CHEFS D'EQUIPE

Après des autorités coutumières, le chef d'équipe adoptera toujours une attitude respectueuse. Il veillera à ce qu'aucun de ses équipiers n'abuse de la confiance des populations. Ils sont là pour faire le travail, et rien d'autre : ni activité politique, ni activité commerciale. Les contacts avec la population doivent être amicaux et détendus.

Après des équipiers, qui sont mis sous ses ordres par le chef de Mission, il n'abusera pas de cette parcelle d'autorité. Il se montrera toujours le plus vaillant au travail, et prêt à porter aide à ses enquêteurs dans les difficultés qui peuvent se présenter.

EN AUCUNE CIRCONSTANCE, IL NE DOIT LEUR ADRESSER DE REPROCHES VIOLENTS EN PRESENCE DE PERSONNES ETRANGERES AU SERVICE -
Au contraire, la bonne entente et l'amitié doivent toujours ressortir de leurs contacts.
Mais il exigera que le travail soit fait correctement aux heures désignées. En dehors du travail, une franche camaraderie doit régner dans l'équipe qui se rendra ainsi sympathique à la population.

N'oubliez pas que l'enquête se poursuit après votre passage.

Préparez le terrain à l'enquête agricole et à l'enquête budgétaire.

ORDRE DES OPERATIONS

- 1) PRESENTATION DE L'ENQUETE AU CHEF ET AUX NOTRIBLES
 - 2) LISTE DES HAMEAUX DEPENDANT DU VILLAGE
 - 3) CROQUIS DU VILLAGE
PLAN DES HAMEAUX
LISTE DES CHEFS DE SARRE D 5
 - 4) CONTROLE DES FICHES DI et D3
ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES CHEFS DE MENAGE D 2
 - 5) ETABLISSEMENT DU BORDEREAU RECAPITULATIF D 4
COMPTE RENDU JOURNALIER.
-

DE T A I L D E S O P E R A T I O N S

PRESENTATION DE L'ENQUETE

=====

L'enquête démographique a été demandée au Service de la Statistique par le gouvernement Camerounais. La Mission Socio-Economique du Nord-Cameroun, dirigée par le Directeur du Service de la Statistique est un organisme chargé de réaliser les enquêtes.

Le Gouvernement veut savoir si les jeunes sont aussi nombreux qu'autrefois, s'il y a assez d'écoles où de toutes, si les femmes ont des enfants; si vous vivez longtemps, si la santé des habitants est bonne, s'il y a suffisamment de nourriture.

Nous n'avons rien à voir avec l'impôt. Ce n'est pas notre affaire, c'est l'affaire des préfets, et des sous-préfets. Eux, ils recensent pour savoir qui paye l'impôt. Nous, nous ne voulons pas savoir si on paye l'impôt où non.

Les informations que nous recueillons sont confidentielles, on ne les communique à personne. Seuls, les chefs de la Mission lisent les feuilles. Les résultats sont enregistrés sur des machines, mais on ne s'occupe pas du nom des personnes. Si on demande le nom, c'est pour ne pas recenser 2 fois la même personne.

Du reste, dans notre enquête, on ne recense pas tous les villages. On prend un échantillon. C'est comme pour le coton, on juge de sa qualité en prenant une poignée, c'est la même chose, on prend un village sur 20 ou sur 40.

Il ne faut donc rien craindre. Les questions que nous posons ne sont pas difficiles, mais il faut y répondre avec le plus de sincérité possible. C'est un devoir vis à vis du pays des ancêtres qui doivent être fiers de leurs descendants.

LISTE DES HAMEAUX DEPENDANT DU VILLAGE et CROQUIS.

- Demander au chef le nom des hameaux qui dépendent du village ou du quartier. Ne pas en oublier, ne pas en rajouter. Si c'est nécessaire, se renseigner auprès des chefs des villages voisins.

- Se rendre avec le représentant du chef dans tous les hameaux.

Etablir un croquis de village, indiquant les points caractéristiques, (sommets, ponts, puits) les lignes caractéristiques (routes, pistes, mayos) les noms des lieux dits.

Dans chaque hameau, numéroter les sarés successivement (une numérotation pour tout le village; les sarés des notables en premier.

Faire un plan de hameau (ou de quartier) localisant tous les sarés et les points caractéristiques pouvant les identifier (puits, arbres éventuellement, bâtiments publics, marchés, cimetières) et les lignes caractéristiques (routes, pistes, mayos)

LISTE DES CHEFS DE SARES: D5

Remplir au premier passage, les colonnes 1,2,3,6.

Fraction à recenser : certains villages importants ne seront recensés qu'à moitié ou au tiers.

Dans la colonne 5 "à recenser", on cochera d'une croix les sarés à recenser selon les consignes du contrôleur.

Les agents recenseurs débuteront le travail sitôt commencé la numérotation des sarés.

CONTROLE DU TRAVAIL DES AGENTS RECENSEURS.

Le chef d'équipe repasse dans chaque saré avec les fiches remplies; il vérifie :

- que les cases soient numérotées, et il en reporte le nombre sur le plan du quartier.

- Il numérote les fiches dans l'ordre de leur vérification les numéros des fiches d'un même saré se suivent.

Il reporte ces numéros sur le D5 ainsi que le nombre de D3 dans la colonne "observation".

Il vérifie que les questionnaires D1 et D3 sont remplis correctement.

Toutes les cases des fiches doivent porter un signe.

CONTROLE DE VRAISEMBLANCE.

1 - FICHE D1 Vérifier l'ordre des inscriptions, le rétablir par des flèches.

Col.6-P : -- dans les colonnes 7 à 10
-- " " 9 et 10

A : La durée de l'absence ne doit pas atteindre 2 ans.

V : -- dans les colonnes 5,7 et 8
-- " " 14 à 26

La durée de la visite doit être inférieure à 2 ans

Col.I2- M : -- dans les colonnes I3 à 26
(sauf si une femme est décédée dans les I2
derniers mois, on remplit les colonnes 23 à
26 pour son mari)

Col.I3-Age: Moins de I4 ans: -- dans les colonnes I4 à 26
Une mère doit avoir au moins I5 ans de plus que
ses enfants.

Vérifier un âge dans chaque saré :
(ligne n°I pour le Ier saré, n°2 pour le 2ème, etc..)

EX. Pour le I5 ème saré, il n'y a que 6 personnes-
 $I5 = 2x6 + 3$ on vérifiera l'âge de la 3ème
(vérification sur le carnet).

2- FEMMES DE I4 ans et plus.

Refaire sur la fiche DI l'interrogatoire pour les colonnes
I9 à 26

Pour toutes les femmes non visiteuses :

Vérifier que tous les enfants survivants d'une femme
se retrouvent sur la fiche collective soit recensés, soit
dans la colonne observation.

Sur la fiche D3, refaire les calculs.

Comparer la durée du Mariage et le nombre d'enfants
du mariage (en général, un enfant tous les 2 ans
au plus, sinon demander s'il y a des jumeaux ou
des enfants morts peu après la naissance.)

3- EVENEMENTS SURVENUS DANS LES I2 DERNIERS MOIS.

=====
Refaire tout l'interrogatoire auprès du Chef de Saré.
INSCRIRE LES CAUSES DE DECES SUR LE CARNET, en expliquant
au mieux les symptômes.

TOUTE INDICATION PARAISSANT DOUTEUSE DOIT ETRE VERIFIEE.

Interroger les présents non vus

ETABLISSEMENT DE LA FICHE D2 : LISTE DES MENAGES ET EXPLOITANTS.

=====
Cette liste est établie uniquement pour les sarés recensés
au cours du contrôle.

DEFINITIONS.

- 1) Ménage ; Il s'agit de la famille au sens étroit du
terme : Père, Mère, enfants, serviteurs et
parents dépendant du père.
Le Père (ou la veuve) est Chef de ménage ; les autres
membres du ménage sont soit des "Aides familiaux",
soit des "Salariés"
(colonne I6 : AF, S, — ou ST)
- 2) Sont considérés aussi comme chefs de ménage, les per-
sonnes recensés dans le saré pour lesquelles à la
colonne I6, on trouve I (Isolé) ou P (Patron)
Ils forment alors un ménage seul ou avec les personnes
qui en dépendent.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE.

Remplir une ligne par chef de ménage.

- Ne rien mettre dans la colonne numéro d'ordre d'exploitant agricole
 - Numéro du Saré - du chef de ménage
 - Nom du chef de ménage
 - Nombre de cases du ménage : nombre de cases dépendant du chef de ménage
 - Activité du chef de ménage - il s'agit de l'activité de l'ensemble des personnes du ménage.
- Si tous les gens du ménage ont comme seule activité l'agriculture, mettre une croix dans la colonne "agricole seulement" (agriculture élevage)

Parmi les gens du ménage, un certain nombre ont une activité agricole, d'autres une autre activité (commerciale, artisanal etc..)

- mettre une croix dans la colonne "Agricole mixte"

Aucun membre du ménage ne travaille dans l'agriculture :

- mettre une croix dans la colonne "non agricole"

Le Chef de ménage est-il exploitant agricole -

O Si l'activité du ménage est "agricole" ou "agricole mixte" et si le chef de ménage est Isolé ou Patron (colonne 16)

N Si l'activité du ménage est "non agricole" ou si l'activité du ménage étant agricole ou "agricole mixte", le chef de ménage est Salarié ou Aide familial (colonne 16)

TYPE DE L'EXPLOITATION.

Si un chef de ménage (chef d'exploitation agricole travaille uniquement avec son ménage.

Si le chef de ménage marquer I chef d'exploitation bénéficie de l'aide d'un autre ménage (cas du père qui reçoit l'aide de son fils marié pendant un ou plusieurs jours de la semaine).

Il est chef d'une exploitation collective marquer C.

S'il y a "N" dans la colonne précédente mettre un trait.

OBSERVATIONS.

Cette colonne sert à signaler les cas douteux ou particulier.

BORDEREAU RECAPITULATIF D4

L'établir à tête reposée lorsque les fiches sont définitivement vérifiées - un ou plusieurs bordereaux par village remplir une ligne par fiche collective (ordre des numéros croissants)

La première ligne est destinée au report.

- 1ère colonne : numéro de la fiche
- On examine la colonne 6 de la D I
 - P : nombre de résidents présents
 - A : nombre de résidents absents
 - T : nombre total de résidents = P + A
 - V : nombre de visiteurs
- Naissances dans les 12 derniers mois :
 - garçons, filles : total
- Décès dans les 12 derniers mois :
 - de tous âges : garçons, filles : total
 - de moins d'un an : (âge en mois) garçons filles:total

Totaliser sur la dernière ligne.

Vérifier que : $P + A = T$
 $G + F = Tot.$

Reporter les résultats obtenus sur la ligne report du bordereau suivant.

COMPTE RENDU JOURNALIER.

=====

Le chef d'équipe rédigera chaque soir sur son cahier, le compte rendu de la journée. Ce compte rendu sera établi en commun.

Il notera en particulier :

- les numéros des sarés recensés par chaque enquêteur,
- les sarés contrôlés par lui-même,
- les observations qu'ils ont faites,
- les questions à poser au contrôleur,
- les cas douteux à éclaircir (avec la référence,
- les difficultés rencontrées.

PREPARATION DE L'ENQUETE NUTRITION - NIVEAU DE VIE.

=====

1 - Chaque jour, il se rendra à l'heure du repas dans un saré (différent à chaque fois)

Il notera sur une feuille de brouillon : Subdivision-Canton-Village
 Numéro du Saré
 Heure du repas
 Menu
 Nombre de personnes
 participant au repas (présents et
 visiteurs)

2 - Dans chaque village, il interrogera un chef de Saré sur :

- les dépenses non-alimentaires qui ont été effectuées durant les 12 derniers mois dans son saré.
- les revenus éventuels pendant la même période.

 Soignez vos dossiers, N'abîmez pas les fiches ;
 si une fiche est trop raturée, recopiez-la.
 Vérifiez à chaque déplacement que le matériel
 de votre équipe est au complet.